

## Explication des niveaux – Orthodidacte FLE

### Quel est le contenu de chaque niveau ?

#### *Niveau A1 : découverte*

Ce niveau permet à l'apprenant d'apprendre les bases nécessaires à l'écriture de phrases simples ou d'expressions hors texte.

L'orthographe et la grammaire enseignées dans ce niveau couvrent les besoins des apprenants devant écrire des phrases simples personnelles : inscrire mon nom, ma nationalité, mon adresse sur un formulaire.

#### *Niveau A2 : intermédiaire*

Ce niveau permet à l'apprenant d'utiliser des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».

Grâce aux notions enseignées, les apprenants pourront faire une description brève et élémentaire d'un évènement, d'activités passées et d'expériences personnelles.

L'apprenant pourra écrire des notes et messages simples et court. Il peut écrire une lettre de remerciement.

#### *Niveau B1 : seuil*

Ce niveau permet à l'apprenant d'écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire.

Grâce aux notions enseignées, l'apprenant pourra faire le compte rendu d'expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions dans un texte simple et articulé. Il pourra décrire un évènement, un voyage récent, réel ou imaginé.

#### *Niveau B2 : indépendant*

Ce niveau traite des principales notions permettant à l'apprenant d'écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses.

## Quelle est la correspondance entre les niveaux validés et le niveau de maîtrise des écrits ?

### Aucun niveau validé

Un collaborateur n'ayant pas validé le niveau A1 a un niveau extrêmement faible en français écrit. Ce niveau ne peut absolument pas suffire à une personne devant travailler dans un environnement en langue française.

### Niveau A1 validé

Un collaborateur de niveau A1 validé a un niveau très limité en français écrit. Ce niveau permet à peine de rédiger des phrases simples, dans un contexte non professionnel. Ce niveau ne peut pas suffire pour une personne qui entre en contact par écrit, en langue française, avec des clients.

### Niveau A2 validé

Un collaborateur de niveau A2 validé a un niveau d'écrit de base. Il connaît et il sait appliquer quelques règles de la langue française, suffisamment pour rédiger des phrases simples. Il est régulièrement confronté à des problèmes de langue qui le mettent en difficulté et il n'a pas forcément la capacité de résoudre seul ces problèmes. Ce niveau est insuffisant pour la rédaction de textes professionnels en français, tels que des courriels ou des courriers adressés aux clients. Il permet cependant de s'intégrer dans un environnement professionnel francophone.

### Niveau B1 validé

Un collaborateur de niveau B1 validé commence à avoir des automatismes quand il emploie la langue française, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Il a étudié les principales règles de la langue et il peut écrire des textes articulés simples, par exemple des courriels. Ce niveau, à peine suffisant pour s'adresser à la clientèle, peut s'avérer parfaitement adapté dans le cadre d'un environnement de travail bilingue, dans lequel le collaborateur s'exprime de préférence dans sa langue maternelle.

### Niveau B2 validé

Un collaborateur de niveau B2 validé a étudié l'intégralité des règles de la langue française, même s'il ne les maîtrise pas encore toutes. Il est en mesure de rédiger des textes clairs et bien argumentés, qui répondent aux nécessités de la rédaction écrite professionnelle : courriels, courriers, rapports, etc. Il peut s'adresser à l'écrit à la clientèle de façon correcte. La communication avec les clients peut être au cœur de ses missions professionnelles.